

La Minerve



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 703 RELATIF À LA TAXE ENVIRONNEMENTALE


EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE:

Le conseil municipal a présenté, lors de la séance ordinaire tenue le 7 mars 2022, le règlement numéro 703 relatif à la taxe environnementale.

Le but de ce règlement est d'ajuster l'imposition de la taxe environnementale, à compter de l'année 2022, et d'en prévoir l'utilisation. Ce règlement remplacera le règlement numéro 684 traitant du même sujet.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au : 6, rue Mailloux à La Minerve, durant les heures d'ouverture.

Donné à La Minerve, ce 9 mars 2022.




Suzanne Sauriol
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée, Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 9 mars 2022, entre 12 h et 14 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 9 mars 2022.



Suzanne Sauriol,
Directrice générale et secrétaire-trésorière